



La Foulée Verte - 816, chemin Pin Bernard - 83690 SALERNES
Tél. 04 94 85 80 33 / 07 69 44 47 73
Email : foulee.verte83@gmail.com
www.foulee-verte-salernes.com



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 18 novembre 2023

Sur convocation de son Président, Michel PETIT, en date du 2 novembre 2023, l'Assemblée Générale de la Foulée Verte s'est réunie le samedi 18 novembre 2023 dans la salle des Plantiers, à Salernes.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 17h45.

Le Maire de Salernes, Monsieur Cédric DUBOIS, avait prévu d'être présent à notre Assemblée Générale, mais, empêché pour des raisons de santé, s'est excusé de son absence et s'est fait représenter par son secrétaire, Monsieur Didier LIONS.

Les feuilles de présence font apparaître un nombre de 49 adhérents présents ou représentés sur 107 adhérents (37 présents et 12 représentés). De plus, 8 nouveaux adhérents au titre de 2023-2024, qui ne pourront pas prendre part aux différents votes, ont tenu à être présents.

Après lecture des statuts, et notamment son article 10, il s'avère que « Pour valablement délibérer l'AG devra réunir au moins 25 % des membres de l'association présents ou représentés »

Le quorum (27 sur 107) étant atteint (49 sur 107) le Président passe à l'ordre du jour tel qu'il figure sur les convocations adressées aux adhérents.

1) Rapport moral présenté par le Président, Michel PETIT (cf. annexe I)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier présenté par le trésorier, Jean-Louis GAUTIER (cf. annexe II)

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3) Projets pour 2023-2024

Ils sont présentés par le président (cf. annexe III)

Pas de vote.

4) Election du nouveau Conseil d'Administration (CA)

L'article 8 des nouveaux statuts de l'association, adoptés lors de la dernière AG prévoit notamment que « Les membres du CA sont élus tous les trois ans par l'Assemblée Générale (AG) à partir de l'année qui suivra l'adoption des statuts par celle-ci. La durée du mandat est de trois ans » .

Les huit membres du CA sortant se représentent.

A la suite de l'appel à candidatures lancé avant l'AG, seule une personne a fait acte de candidature : Joaquim DA SILVA.

Le vote a lieu à main levée.

Les 9 candidats sont élus à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Le Président prend acte du résultat du vote.

La composition du Conseil d'Administration est donc la suivante :

- Valérie CIMOLINO
- Joaquim DA SILVA
- Jean-Claude DELBOSC
- Anne-Marie DENIZOT
- Franck FONTAINE
- Jean-Louis GAUTIER
- Jacques GUILBERT
- Michel PETIT
- Pascal SAX.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se clôture à 19h00.

Le Président invite les participants à se rendre au buffet, pour conclure cette assemblée dans la convivialité.

La Secrétaire,
Anne-Marie DENIZOT

Le Président,
Michel PETIT